



SUPERFICIE TOTALE  
 A-B-C-D-E-F-G-H-I-J-A  
 mesure= 97 617,0 m<sup>2</sup>  
 Cession Insc. no. 1 792 785= 101 795,6 m<sup>2</sup>  
 Cession Insc. no. 2 913 785= 4 219,3 m<sup>2</sup>  
 Superficie restante= 97 576,3 m<sup>2</sup>

-LES DIRECTIONS INDIQUÉES SUR CE DOCUMENT SONT DES GISEMENTS EN RÉFÉRENCE AU "SYSTÈME DE COORDONNÉES PLANES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC" (S.C.Q.P.), NAD 83.

-LES DIMENSIONS SONT EN MÈTRES (M).

COORDONNÉES SCOPQ NAD 83 facteur ?chelle combiné?= 0,999897					
DE	??	GISEMENT	DISTANCE	(Y) NORD (m)	(X) EST (m)
A	B	43°32'23"	112,51	5 041 965,879	310 652,082
B	C	39°20'33"	48,42	5 042 003,326	310 682,778
C	D	33°12'18"	409,44	5 042 345,877	310 906,980
D	E	50°29'32"	4,94	5 042 349,022	310 910,794
E	F	91°08'37"	2,87	5 042 348,965	310 913,668
F	G	114°40'32"	8,38	5 042 345,467	310 921,281
G	H	123°49'14"	128,89	5 042 273,734	311 028,351
H	I	206°38'18"	324,50	5 041 983,706	310 882,874
I	J	214°15'05"	251,34	5 041 775,978	310 741,429
J	A	303°00'01"	198,96	5 041 884,329	310 574,586

SUPERFICIE TOTALE= 97 617,0 m<sup>2</sup>  
 A-B-C-D-E-F-G-H-I-J-A

NOTES:

-Ce plan fait partie intégrante du certificat de piquetage préparé par le souscripteur, le 19 AOUT 1994 et portant le numéro de dossier 4-14344-A-1.

CESSION: Les dimensions indiquées après le mot CESSION correspondent à celles mentionnées soit au plan de la Ville de Montréal no. M66 Sainte-Marie, dossier 3765, préparé par mesureur Boleyn et L'Alain, le 5 février 1984 ou à celui portant le no. A-76 Saint-Jacques, dossier 10 908, préparé par monsieur Denis Sorraza, a.-g., le 3 septembre 1976.

GENDRON & LEFEBVRE: Les mesures indiquées après les mots GENDRON & LEFEBVRE correspondent à celles mentionnées au plan de Gendron et Lefebvre, préparé par Gilles Legault, a.-g., le 2 novembre 1970, sous le no. 7-9064-1.

Les mesures des droites D-E, E-F et F-G correspondent à celles du plan de cession de la Ville de Montréal no. M66 Sainte-Marie et à celles du plan de Gendron et Lefebvre, no. 7-9064-1.

L'ÉCHÉLLE:

- = tige de fer identifiée, posée (Gaston Lemay, a.-g.)
- ⊕ = marque gravée
- = clou PK
- ⊙ = borne-fontaine
- ⊠ = biton
- ▲ = point géodésique

APPROUVE PAR / APPROVED BY:  
 MINISTRE DE L'ÉNERGIE / SURVEILLANCE  
 MONTRÉAL, LE \_\_\_\_\_ 19\_\_

LEVÉ: LES 12 ET 13 JUILLET 1994  
 PIQUETÉ: LES 21 ET 22 JUILLET 1994

PROJET / PROJECT: MONTRÉAL, 1400 BOULEVARD RENÉ-LÉVESQUE EST SUBJECT / CERTIFICAT DE PIQUETAGE	
PROPRIÉTAIRE / PROPERTY OF: SOCIÉTÉ RADIO-CANADA (VOIR PLAN)	PRÉPARÉ PAR / PREPARED BY: GASTON LEMAY DATE: 19 AOUT 1994
CADASTRE OFFICIEL / OFFICIAL CADASTRE: CITE DE MONTRÉAL, QUARTIERS SAINT-JACQUES ET SAINTE-MARIE ENREGISTREMENT FONCIER / REGISTRATION DIVISION	ÉCHÈME CONFORME À L'ORIGINAL / TRUE COPY
MONTRÉAL ÉCHÈLLE / SCALE: 1:500 LEVÉ PAR / DRAWN BY: G.L.	APPROUVE PAR / APPROVED BY: _____ MONTRÉAL, LE _____ 19__
PLAN NO: M M - 9 4 - 7 9 8 5	